
Soutien aux acteurs de la santé

Modifié le 25/02/25

La Métropole a la volonté d'instaurer des conditions favorables à la structuration et au développement de projets, sources de création d'emplois et d'innovations en matière de recherche, soins et formation. Plus largement, le soutien à la Santé contribue à l'attractivité des métiers du secteur, des structures et du territoire.

Pour répondre à ces ambitions, la Métropole se dote d'un [dispositif de soutien à la création de plateformes technologiques](#) à destination des acteurs de la Santé accompagné d'une enveloppe dédiée. Le dispositif de soutien vise à doter le territoire de la Métropole d'équipements innovants au sein de plateformes technologiques dans le domaine de la Santé pour constituer, consolider ou renforcer l'excellence en matière de soin, de recherche médicale et de formation.

Par leur caractère innovant et différenciant à l'échelle nationale et européenne, ces équipements participent à faire rayonner les spécificités du territoire et renforcer son attractivité auprès des professionnels de santé, professeurs, enseignants/chercheurs et étudiants ainsi que des acteurs économiques.

Il s'agit également de pouvoir renforcer le niveau d'excellence des acteurs du territoire et les partenariats entre ceux-ci au bénéfice de la santé des habitants.

La Métropole est ainsi soucieuse de contribuer aux orientations stratégiques des acteurs de la santé qui impliquent l'acquisition d'équipements de pointe et qui s'inscrivent dans les politiques publiques de la Métropole.

Aussi, la Métropole souhaite accompagner prioritairement les projets permettant à la structure demandeuse :

- d'atteindre ou de renforcer l'excellence en matière de soins, recherche et formation,
- de développer une nouvelle offre de soins, de recherche, de formation,
- d'améliorer/accélérer la prise en charge des patients,
- de mettre en place des actions de dépistage et/ou de prévention,
- de développer des partenariats avec l'écosystème Santé du territoire de la Métropole au

-
- bénéfice de la santé des habitants, tout au long de leur vie,
- de contribuer à la visibilité nationale du territoire métropolitain, notamment en termes d'expérimentations,
 - de s'inscrire dans les plans nationaux comme France 2030 ou le Numérique en Santé.

Projets soutenus en 2023

- **Ugecam/Les Herbiers** : Acquisition et installation d'un dispositif technique complexe constituant un laboratoire d'analyse de la marche et du mouvement à caractère innovant de type GRAIL (Gait Real time Analysis Interactive Lab)
- **Centre Henri Becquerel** : Renforcement de la Plateforme Fédérative de Bio-informatique
- **CHU Rouen Normandie** : Plateforme Pathologie 100% numérique

Projets soutenus en 2024

- **Centre Hospitalier du Rouvray** : amélioration de la prise en charge des patients souffrant de schizophrénie ou présentant des résistances médicamenteuses via des dispositifs d'électroconvulsivothérapie (ECT) et de stimulation magnétique transcrânienne répétitive (rTMS)
- **Centre Henri Becquerel** : modernisation de la pharmacie à usage interne (PUI) par la robotisation de la dispensation des médicaments et de la préparation des chimiothérapies
- **CHU Rouen Normandie** : la création d'une salle interventionnelle hybride cœur-thorax-vaisseaux vise 2 objectifs : soutenir et accroître l'activité de chirurgie cardiaque, thoracique et vasculaire ainsi que développer de nouvelles activités comme la chirurgie pneumologique